
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

22 NOVEMBRE > 06 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 24 novembre
2021

Odysées en trois mouvements à la Filoche (415 mots)

Elle retrace les aventures de trois héros de la mythologie grecque, Persée, Thésée et Jason, grâce à des extraits muets de ...

Page 6



samedi 27 novembre
2021

Des producteurs à l'honneur sur le marché du terroir (321 mots)

Quatorze 14 barnums se sont installés vendredi 19 novembre devant le parvis de la mairie pour le marché des producteurs loc...

Page 7



lundi 29 novembre
2021

L'heure des histoires (74 mots)

L'heure des histoires Abrisés sous une tente improvisée, les enfants de...

Page 8



samedi 4 décembre
2021

Bientôt des conteneurs enterrés au centre (256 mots)

En présence d'une dizaine de personnes concernées du centre du village, René Denilles, adjoint au maire, en a souligné le p...

Page 9



vendredi 26 novembre
2021

Les enfants philosophent sur l'égalité (495 mots)

A la médiathèque mercredi dernier, neuf enfants ont participé pendant une heure à un goûter philo organisé par la Filoche. ...

Page 10

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)



mercredi 24 novembre
2021

Echanges sur la mobilité et la sécurité au Village (62 mots)

L'équipe municipale a sillonné les rues du village 4 samedis matin. Rencontrer les habitants, échanger et recueillir les re...

Page 12



mercredi 24 novembre
2021

170.000 (150 mots)

Les travaux de réfection des chemins sur le plateau Sainte-Barbe pour 170.000 € ont commencé. Financés par le Syndicat à vo...

Page 13



jeudi 25 novembre
2021

Le conseil municipal des jeunes a été élu (314 mots)

Trente-sept élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont réunis à la salle du conseil de la mairie pour la création du pre...

Page 14



samedi 27 novembre
2021

Des étudiants vont plancher sur la communication de la mine

(241 mots)

En invitant des étudiants en communication de l'IUT de Nancy-Charlemagne à visiter la mine du Val de Fer, l'association APC...

Page 15



samedi 27 novembre
2021

Nouvelle convention pour le sel de déneigement (242 mots)

Le conseil s'est réuni le 23 novembre. Déneigement. Il a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du conseil...

Page 16



dimanche 28 novembre
2021

Deux motions étudiées lors du conseil municipal (240 mots)

Lors du conseil municipal du 22 novembre à l'Espace Chardin, le conseil municipal a procédé à la validation de 12 délibérat...

Page 17



dimanche 28 novembre
2021

Travaux de consolidation de l'église (303 mots)

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Patrick Potts, maire de la commune. Les délibérations suivantes ont ...

Page 18



lundi 29 novembre
2021

Les délibérations du conseil municipal (185 mots)

Lors du dernier conseil municipal, concernant le recensement des voiries communales, le conseil a validé à l'unanimité le n...

Page 19



mercredi 1^{er} décembre
2021

Dernières nouvelles du conseil municipal (184 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi 22 novembre avec, à l'ordre du jour, la rétrocession des voiries et des réseaux du l...

Page 20



jeudi 2 décembre 2021

Les délibérations du conseil (204 mots)

- Le marché à procédure adaptée du projet intergénérationnel a été adopté sur l'attribution des lots proposés par la commis...

Page 21

Nouvelles têtes au conseil municipal des jeunes (136 mots)

Le conseil municipal des jeunes a renouvelé, en deux temps, ses membres, sous le patronage de Danielle Sergent, adjointe. E...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)

Un nouvel « outil territorial » au service de l'économie locale

(299 mots)

L'Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle a été officiellement installée ce samedi 27 novembre, à l'oc...

Page 24

Un badge pour accéder à la déchetterie (258 mots)

La salle du conseil municipal a connu la semaine précédente une fréquentation peu habituelle, avec une file d'attente qui, ...

Page 25

104 000 emplois dans l'industrie (276 mots)

Les crises successives de l'acier, du charbon et du textile en Lorraine n'ont pas tué l'industrie qui emploie 104 000 perso...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Odyssées en trois mouvements à la Filoche

« Odyssées en 3 mouvements », c'est la 1^{re} création originale co-réalisée par la Filoche et le Symphonic Orchestra de Neuves-Maisons. Elle a été présentée vendredi matin dans le hall de la médiathèque aux élèves de 6^e du collège Jules-Ferry et le soir à un public plus large.

Elle retrace les aventures de trois héros de la mythologie grecque, Persée, Thésée et Jason, grâce à des extraits muets de 3 grands péplums des 60 dernières années, réduits chacun à moins de 20 minutes. La bande-son, elle, a été conçue puis jouée en direct par les 12 musiciens de l'ensemble à cordes de l'orchestre et 2 solistes, un pianiste et un trompettiste.

La réalisation des mini-films par les professionnels de la Filoche a nécessité des semaines de travail, - 50 heures pour le montage ! Comme au temps du cinéma muet, des encadrés explicatifs ont été intégrés pour faciliter la compréhension de l'action.

Côté musique, le chef, Emmanuel Fritsch et le pianiste Guillaume Gosley ont sélectionné des thèmes classiques entre lesquels ils ont intercalé des compositions originales de ce musicien. 50 heures de travail pour lui aussi !

Le challenge : arriver à traduire mu-

sicalement l'ambiance de chaque scène - « la trompette, c'est toujours la guerre ! ». Mais aussi réussir le calage temporel : la musique devait arriver au bon moment. De nombreuses répétitions ont été nécessaires.

Les collégiens apprécient unanimement. « Très très bien ! », « Ça fait plus de sensations avec un orchestre dans la salle ».

Ils questionneront longuement le chef d'orchestre sur les aspects techniques de la réalisation musicale.

Martin Thiry, chargé de communication à la communauté de communes, explique la démarche : « On a voulu faire venir des jeunes du territoire et profiter de nos ressources locales. »

Richard Renaudin, vice-président à la culture, complète :

« Nous souhaitons intégrer cette culture dans la vie quotidienne des habitants du territoire. Avec, comme objectif final, la future cité inclusive. »

Le Symphonic Orchestra à Neuves-Maisons

Le Symphonic Orchestra, sous statut d'association, est présidé par François Brand. Composé de plus de 50 musiciens professionnels, il se produit sous différentes formes, orchestre, quatuor à cordes, ensemble de cuivres, ensemble de cordes. Son répertoire, outre la musique classique, évolue entre la musique de films et les arrangements musicaux, tél. du président, tél. 06.89.86.36.18. ■



Les élèves de 6^e de Jules-Ferry, préparés par l'équipe de la Filoche, ont unanimement apprécié ce ciné concert à visées culturelles, qui leur a fait découvrir les dessous de la création musicale d'une bande-son.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

Des producteurs à l'honneur sur le marché du terroir

Plusieurs centaines de gourmets ont flairé les bons produits du terroir tout en déambulant sur le marché dédié aux producteurs locaux et à l'artisanat. De nombreux stands proposaient leur savoir-faire, tous très différents.

Quatorze 14 barnums se sont installés vendredi 19 novembre devant le parvis de la mairie pour le marché des producteurs locaux.

La Comcom, l'organisatrice principale, et la commune pour la logistique, étaient à l'initiative de cette animation. Son objectif était de promouvoir les artisans locaux afin de valoriser leurs produits, des producteurs basés dans un rayon de 50 km. Mais aussi de soutenir une consommation locale et responsable avec comme devise « Vos producteurs locaux prennent soin de votre assiette ». Les gourmets et gourmands étaient bien au rendez-vous, plusieurs centaines ont flairé les bons produits.

La Covalom était représentée également avec ses deux ambassadrices du tri, Barbara et Perrine, expertes dans

la sensibilisation au tri. Selon Barbara, « il faut penser autrement, même pour emballer ses cadeaux à l'approche des fêtes. Dorénavant il faudra consommer différemment. Nous proposons des alternatives afin de limiter les déchets au maximum ». Et rappelle au passage qu'il est important d'être pédagogue pour faire passer les messages.

Un héliculteur présent

Parmi les stands, 3 GAEC et la ferme des Salines proposaient de la viande, des fruits et légumes, un spécialiste de Ceintrey vendait son miel, un autre du vin des côtes de Toul. Plus loin, il est question de jus nutritionnels bio extraits à froid, de créations réutilisables et durables, des confitures et gelées, de bières de brasserie artisanale.

Présence appréciée à l'approche des fêtes, l'héliculteur d'Hocheville, présentaient ses produits dérivés à base d'escargot et côté artisanat, des créations de tissus et de broderie ont fait l'admiration des visiteurs. ■



Le marché a été une belle aubaine pour faire ses courses à la veille des fêtes de fin d'année. Photo ER

Comcom/Covalom : www.cc-mosellemadon.fr



L'heure des histoires

L'heure des histoires

Abrités sous une tente improvisée, les enfants de Resto loisirs ont apprécié l'heure des histoires organisée par la Filoche et qui s'est déroulée au foyer socioculturel en présence de Mireille Kemp, bénévole pour Flavigny-sur-Moselle et Bainville-sur-Madon. Commentée par Cathy, l'histoire des 2 perroquets a captivé les enfants, suivie par Mireille et l'histoire de la souris qui a perdu sa maison. ■



Les enfants Photo ER



Bientôt des conteneurs enterrés au centre

Une réunion d'information a eu lieu mardi dernier en soirée, à la salle Jeanne d'Arc, sur la future mise en place de conteneurs enterrés.

En présence d'une dizaine de personnes concernées du centre du village, René Denilles, adjoint au maire, en a souligné le principe et précisé qu'il s'agit bien d'une volonté de la commune. Une volonté soutenue par le service déchets ménagers de la Communauté de Communes Moselle et Madon sur ce nouveau mode de collecte.

La parole a été ensuite donnée à Gérald El Kouali, directeur, et à Thomas Dethorey, ambassadeur de la prévention et du tri, à la Covalom, pour la présentation de la mise en place de

ces conteneurs et leur enfouissement. A partir du 6 décembre, les habitants concernés rue de Nancy (1 à 16 et 18), rue de Neuves-Maisons (n^{os} pairs de 2 à 18 et 9 - 11 - 13 - 15 et 15 Bis) et rue des Ecoles (1- 1 bis à 4) verront le mode de collecte de leurs ordures ménagères et de tri changer. Deux îlots (2 conteneurs ordures ménagères, 2 conteneurs tri sélectif de 5m³ chacun) seront installés sur le parking de la résidence Le Châtel. Pour les ordures ménagères, l'ouverture se fait par l'intermédiaire d'une carte d'accès qui permet de compter le nombre de dépôts, il s'agit de la

même carte que pour l'accès à la déchetterie.

? Renseignements : 03 54 95 62 41
ou secretariat-covalom@cc-moselle-madon.fr ■



De gauche à droite : Gérald El Kouali, Thomas Dethorey et René Denilles.



Les enfants philosophent sur l'égalité

Un goûter philo organisé par l'association la Filoche a permis à des enfants d'être sensibilisés à l'égalité filles garçons. Ils ont dialogué sur ce thème en se posant la question, être une fille ou un garçon, c'est pareil ?

A la médiathèque mercredi dernier, neuf enfants ont participé pendant une heure à un goûter philo organisé par la Filoche. Roland L'Hôte de l'association SEVE intervenait mandaté par le biais de la Filoche, en tant qu'animateur d'ateliers philo dans les écoles, et Virginie, comme animatrice à part entière de la Filoche.

Tout a commencé par un exercice de méditation, proposé par Roland, guidée avec un bol tibétain et un carillon. Les sons du carillon et du bol chantant mettent les enfants en immersion, prêts à se sentir zen et à lâcher prise. Prêts aussi à mieux dialoguer et s'ouvrir sur un sujet difficile à aborder : être une fille ou un garçon, c'est pareil ?

Toutes ces différences que Virginie va tenter de leur expliquer. Avec le livre de Thierry Lenain, « Menu fille ou menu garçon » ils vont expliquer tout ce qui leur semble différent d'une fille ou d'un garçon en instaurant le respect, entre ceux qui ne sont pas d'accord, qui ont des pensées dif-

férentes, et accepter le fait qu'ils ne soient pas d'accord entre eux ! Les adultes devraient bien parfois s'en inspirer.

Un livre ludique

Ce livre ludique, idéal comme cadeau de Noël, commenté par Virginie, permet aussi de les éveiller, de les faire réfléchir, de se départir des idées reçues, des images. Un classique sur l'égalité filles garçons.

Une histoire du fast-food (voir encadré) a été contée, dans lequel des cadeaux sont offerts avec le menu enfant, des poupées pour les filles et des fusées pour les garçons. Mais si les filles veulent des fusées avec leur menu, alors ?

Des fusées pour les filles, et alors ?

extrait : Ce jour-là, la petite fille qui raconte l'histoire est parvenue à traîner son papa réticent dans un fast-food. Mais voilà ! dans le menu enfant, la surprise n'est pas la même selon que l'on est une fille ou un gar-

çon, ce qui a le don d'énerver le papa. Quant à la serveuse, ses nerfs lâchent... Thierry Lenain milite pour qu'on ne range pas les gens, et les enfants en particulier, dans des catégories arbitraires. A fortiori selon des critères de sexe. Il y a des petites filles qui aiment les fusées et des petits garçons qui aiment les poupées, ils ont le droit. La lecture de cette histoire ne peut qu'être recommandée aux enfants de cinq à sept ans, l'âge justement où l'on commence à forger sa personnalité, à affirmer ses goûts, et où l'on découvre, sous influence, qu'il y a « des trucs de filles » et des « trucs de garçons ». Un livre à conseiller aussi aux parents, pour les mêmes raisons... ■



Le roman de Thierry Lenain « Menu fille ou menu garçon » a interpellé petits et grands.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Echanges sur la mobilité et la sécurité au Village

L'équipe municipale a sillonné les rues du village 4 samedis matin. Rencontrer les habitants, échanger et recueillir les remarques de tous sur la problématique de la circulation et de la sécurité à Viterne étaient au programme. L'équipe municipale va maintenant faire le bilan et analyser le tout. ■



Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – LE CHIFFRE MAIZIÈRES

170.000

Les travaux de réfection des chemins sur le plateau Sainte-Barbe pour 170.000 € ont commencé. Financés par le Syndicat à vocation unique (Sivu), ce sont 6,6 km de chemins de calcaire qui seront plus carrossables après ces travaux.

La technique choisie pour leur réhabilitation consiste à réemployer le calcaire des chemins en le mélangeant à un liant ciment afin d'amé-

liorer leur durée de vie. À ces travaux, réalisés par l'entreprise Colas, s'ajouteront la création de 2 parkings et des éléments de réduction de la vitesse. Le Sivu de Maizières et Bainville est financé principalement par la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques du bâtiment du vol à voile. Des arrêtés ont été pris pour interdire la circulation des véhicules à moteur, jusqu'au 15 décembre pour les plus de 3,5 t et

au 30 novembre pour les autres véhicules. ■



Réfection des chemins.



Le conseil municipal des jeunes a été élu

C'était un projet qui tenait au cœur de la nouvelle municipalité : la création d'un conseil municipal des jeunes. C'est chose faite. Clémence Néel est ainsi la première maire des jeunes.

Trente-sept élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont réunis à la salle du conseil de la mairie pour la création du premier conseil municipal des jeunes (CMJ), projet qui tenait à cœur à la nouvelle municipalité afin de faire participer les jeunes à la vie du village.

Le maire, Jean-Marc Dupon, entouré de Dominique Gérard (vice-présidente de la vie scolaire périscolaire et petite enfance) et Caroline Tribout (enseignante), a expliqué le déroulement de cette élection. Il a rappelé un point important : ne cocher que 9 noms sur la liste de 20 candidats.

Avec sérieux, les jeunes ont voté et chacun a participé au dépouillement avec concentration. Trois bulletins

étaient nuls.

Neuf membres élus

Clémence Néel, élève ayant obtenu le plus de voix (25 voix), devient la première maire. Les deux adjoints et les deux adjointes sont Clément Pernot (22 voix), Romane Dardinier (21 voix), Achille Ambiehl-Thouvenin (19 voix) et l'aînée des deux filles ayant obtenu 19 voix, Elyna Anty. Les deux conseillères sont Laurine Mislér (19 voix) et éeléonore Meffray (17 voix) et les deux conseillers sont Aurélien Birster (18 voix) et Gaspard Néel (17 voix).

Une réunion avec le conseil municipal prochainement rendra officiel ce premier CMJ.

Le maire a remercié tous ces élèves qui, par leur profession de foi, ont démontré leur envie de créer des liens intergénérationnels, de soigner la planète et de sécuriser le village.

Le CMJ est composé de cinq élèves de CE2, un de CM1 et trois de CM2. ■



Première photo de groupe du premier conseil municipal des jeunes. Photo ER Première photo de groupe du Premier Conseil Municipal des Jeunes
Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Des étudiants vont plancher sur la communication de la mine

En invitant des étudiants en communication de l'IUT de Nancy-Charlemagne à visiter la mine du Val de Fer, l'association APCI a voulu profiter de cette rencontre pour resserrer ses liens avec l'établissement.

En effet, toute cette année, les étudiants en communication et des organisations et ceux des métiers du multimédia et Internet travailleront sur un projet pédagogique concret : Apporter leur aide pour améliorer les outils de communication sur le site touristique de la mine du val de Fer.

Pour connaître l'histoire de la mine, ses origines et son fonctionnement,

les étudiants ont posé des dizaines de questions aux représentants de l'APCI.

Ainsi, en fin de projet ils pourront présenter leurs propositions d'amélioration en communication comme les visuels, les billets d'entrée, Internet, les médias, mais pas seulement.

Signalisation

La signalisation de la mine dans le territoire mais aussi à l'intérieur du site va être également étudiée pour aider les visiteurs à se rendre d'un endroit à un autre. Ce projet de communication est d'autant plus évident quand tous ont constaté, que sur la

cinquante d'étudiants, seul un ou deux avait déjà entendu parler de la mine du Val de Fer.

Une convention entre la mairie, l'APCI et l'IUT de Nancy-Charlemagne est en réflexion et permettra de poursuivre plus loin ce premier projet. ■



Des étudiants en communication de l'IUT de Nancy-Charlemagne ont visité l'ancienne mine du Val de Fer.





Nouvelle convention pour le sel de déneigement

Le conseil s'est réuni le 23 novembre.

Déneigement. Il a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du conseil du 27 octobre et la nouvelle convention de commande de sel de déneigement.

La société Loca Bennes SAS remplace la société Windel depuis octobre 2021. Le tarif 2021/2022 est de 185,50€ HT la tonne. Un passage dans la commune nécessite 2 à 3 tonnes de sel.

ZAC des Côteaux. La concession de l'aménagement de la ZAC des Côteaux est prolongée jusqu'au 30 juin 2023 pour permettre au

concessionnaire Solorem de réaliser les dernières acquisitions et cessions. In fine la commune percevra 69 000€. Le maire a exposé au conseil les orientations générales du PADD (programme d'aménagement et de développement durables) du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) de Moselle et Madon. S'en est suivi un débat.

Subvention. Une subvention de 80€ a été attribuée à l'association des Anciens Combattants.

Réseau électrique. Une antenne réseau va être installée sur une parcelle près des locaux techniques et doit être alimentée en électricité. Le

conseil accepte la signature d'une convention de servitudes conclue à titre gratuit avec Enedis 17 pour une abstention.

Recensement. Le recensement de la population se déroulera en février 2022 : 4 agents recenseurs ont été recrutés, 901 foyers seront recensés. Christelle Fontaine sera coordinateur.

Loyers communaux. Les loyers communaux seront relevés à compter du 1er janvier 2022 suivant les indices en vigueur. Le délibéré est reporté en décembre pour faire le point sur les charges. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

Deux motions étudiées lors du conseil municipal

Lors du conseil municipal du 22 novembre à l'Espace Chardin, le conseil municipal a procédé à la validation de 12 délibérations et à l'étude de deux motions.

La première motion « Contre la fermeture programmée en 2022 de la Trésorerie de Neuves-Maisons » a été votée à l'unanimité : « les élus s'élèvent contre un nouveau recul du service public de proximité... et invitent l'Etat à reconsidérer cette décision qui contribue, une nouvelle fois, à rendre la présence de l'Etat de moins en moins visible sur les territoires... »

La seconde motion « Maintien de la Formation secrétaires de mairie » précise que : « D'ici 2026... plus de

150 secrétaires de mairie, en poste dans les communes de Meurthe-et-Moselle, seront concernés par un départ à la retraite. Le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle rencontrant des difficultés pour assurer l'accès à la formation des demandeurs d'emploi, le conseil municipal, à l'unanimité, saisit la Direction Régionale de Pôle Emploi, afin qu'elle adapte sa politique publique d'accès à la formation des demandeurs d'emploi pour être en phase avec les attentes des territoires ruraux... »

A noter parmi les délibérations, le conseil municipal décide :

- d'acquérir par voie de préemption les 2 terrains situés « Aux Vignes Blaise » d'une superficie totale de

210 m², au prix de 800 € HT

- de ne pas augmenter les tarifs, étant donné l'acquisition cette année d'un nouveau columbarium « globe » 20 cases. ■



Le nouveau columbarium « globe » installé cette année au cimetière.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – SEXEY-AUX-FORGES

Travaux de consolidation de l'église

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Patrick Potts, maire de la commune. Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité. - La commune décide de mettre à disposition un agent communal au SIS Maron/Sexey pour effectuer l'entretien des locaux de l'école primaire. Ce contrat arrivant à son terme, le conseil décide de le renouveler, pour 770 heures par an et pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2022. - Le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle a décidé l'engagement d'une procédure pour le risque Santé qui permet l'adhésion des agents communaux en complément du régime obligatoire de sécurité sociale. Il est donc proposé d'adhérer à cette convention et de fixer le montant mensuel unitaire par agent à 15 € par mois. - Travaux de l'église, le conseil décide de retenir l'entreprise Vannerot pour réaliser

les travaux de consolidation pour un montant de 111 000 € HT et décide de relancer la consultation du lot n° 2 suite à la première consultation classée sans suite. - Les travaux en forêt concernant la maintenance de cloisonnement sylvicole et le nettoyage dans les accrus post-tempête pour un montant de 2 165,00 € TTC. - Le conseil municipal accepte de solliciter l'assistance technique de MMD 54 dans les domaines de gestion et l'exploitation de la voirie et travaux s'y rapportant et l'assistance en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le conseil valide le versement de 0,50 € par an et par habitant. - Concernant le projet d'aménagement des rues Excoffier, du Bois-l'Évêque et de la Côte le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre au bureau d'études MP2i de Chaligny pour un montant de 4 572 € TTC. Confie à l'entreprise Géodatis, les relevés to-

pographiques et les différentes études de ces rues pour un montant de 3 840,00 € TTC. ■



Restauration de l'église.





Les délibérations du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, concernant le recensement des voiries communales, le conseil a validé à l'unanimité le nouveau métrage. - Adhésion à la convention de participation santé avec la MNT pour les agents de la commune et leur conjoint avec une participation de 14 € pour les moins de 30 ans, de 20 € pour les 30/49 ans et 24 € pour les plus de 50 ans. La

participation pour les enfants est respectivement de 7,50 €, 8,50 € et 9,50 €. Cela représente une augmentation de 5 € par adulte et 2 € par enfant par rapport à la participation de 2015. - La commune participe au frais de fonctionnement du RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) à hauteur de 2 € par élève pour l'achat d'une valise pédagogique.

- Primes de fin d'année : le maire a souligné l'efficacité d'une équipe « en or » en présentant la grille des primes de fin d'année du personnel afin de valoriser leur travail, vote à l'unanimité. - Le conseil s'est terminé par le vote de la motion contre la fermeture de la trésorerie de Neuves-Maisons. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Dernières nouvelles du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni lundi 22 novembre avec, à l'ordre du jour, la rétrocession des voiries et des réseaux du lotissement des Jardins du Madon. Ce dossier, vieux de plus d'un an, arrive à son terme, explique le maire. La remise en état des parties communes étant réalisée, le conseil valide la rétrocession et autorise la mise à disposition à la communauté de communes Mo-

selle et Madon des équipements relatifs à l'eau potable, usée et pluviale. Nouvelle grille tarifaire de location de la salle des fêtes validée : 300€ pour les habitants, le week-end, et 650€ pour les extérieurs. Le remboursement pour le matériel cassé est revu à la hausse, ainsi qu'un montant forfaitaire de 15€ pour le nettoyage par table de brasserie, le maire explique : « Nous avons eu trop

de retours de tables souillées par les utilisateurs. ». Grille tarifaire complète sur le site de la commune. Validation de l'adhésion à l'assurance santé MNT pour les agents communaux avec une prise en charge de la commune à hauteur de 15€ par agent et 10€ par conjoint ou enfant. ■





Les délibérations du conseil

- Le marché à procédure adaptée du projet intergénérationnel a été adopté sur l'attribution des lots proposés par la commission interne du 16 novembre. Des négociations sont en cours pour 2 lots et l'ajustement définitif sera fait lors du vote du budget primitif 2022.

- La vente de bois des coupes forestières 2022 proposée par la commission forêts a été approuvée. Parcelles retenues n° 2 du bois de Leleau et 22 du bois de l'Esploye. L'exploitation

est confiée à M. Ruer, bûcheron, et le prix de vente aux habitants sera de 10 euros TTC le stère.

- Les tarifs des encarts du bulletin municipal sont les mêmes que ceux de 2020 et le conseil municipal remercie Alain Houin pour son engagement au niveau de ce bulletin et à sa gestion du cimetière.

- Subvention de 800 euros accordée à Familles rurales pour l'organisation de la Saint-Nicolas. et versement sur

présentation des justificatifs

- Cession au prix d'un euro symbolique des couchettes de la maternelle à Resto Loisirs.

- Le conseil donne son accord pour la mise en place d'une nouvelle ligne de trésorerie d'un million d'euros pour 2022 au taux de 0,40 % et autorise la signature de tous les documents s'y rattachant. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PULLIGNY

Nouvelles têtes au conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes a renouvelé, en deux temps, ses membres, sous le patronage de Danielle Sergent, adjointe. En premier lieu, la campagne électorale a eu lieu pendant une semaine avec des professions de foi rédigées et affichées pour les 8 candidats. Les élèves de CM, sous la direction de M^{me} Albani, ont voté à l'école. Les élus

sont Maëlle Bétis, Tifaine Carton, Lola Delayen, Olivia Guigues, Héléna Leroy, Looka Michel et Lya Peyny. Puis, a eu lieu l'élection du maire et de son adjoint, entourés de Denis Gardel, maire de Pulligny, et Thierry Weyer, maire de Pierreville. Le nouveau maire du conseil municipal des jeunes est Lola Delayen ; son adjointe est Olivia Guigues. ■



Les enfants sont très impliqués dans la vie de leur commune.



ACTUALITÉS DIVERSES

Un nouvel « outil territorial » au service de l'économie locale

Une assemblée constituante réunissant les élus de 13 intercommunalités et de la Région Grand Est, a donné officiellement naissance à l'Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle, ce samedi, à la coopérative Welcoop Pharmagest, à Villers-lès-Nancy.

L'Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle a été officiellement installée ce samedi 27 novembre, à l'occasion de sa première assemblée générale qui s'est tenue, à la coopérative Welcoop Pharmagest, à Villers-lès-Nancy.

Ensemble

L'Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle est le fruit d'une collaboration territoriale sans précédent qui fédère treize intercommunalités : Bassin de Pompey, du Bassin de Pont-à-Mousson, Métropole du Grand Nancy, Meurthe, Mortagne, Moselle, Moselle et Madon, le Pays de Colombey et du Sud toulinois, le Pays du Saintois, le Pays du Sel et du Vermois, Sânon, Seille et Grand Couronné, Terres toulaises, le Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont.

Ce nouvel outil territorial, dont les

statuts ont été signés à l'issue de l'assemblée générale, est né de la volonté des élus des treize intercommunalités et de la Région Grand Est, désireux de travailler ensemble au dynamisme de leur territoire.

Né dans un esprit coopératif, il a pour vocation d'être au service des entreprises, de l'économie locale et de la promotion du territoire, avec l'ambition d'avoir un vrai poids à l'échelle du bassin de vie. Mathieu Klein, président de la Métropole du Grand Nancy et Fabrice Chartreux, président de la communauté de communes Terres Toulaises, ont été élus, respectivement, président et vice-président de la nouvelle Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle. ■



Mathieu Klein, président de la Métropole du Grand Nancy, a été élu président de la nouvelle Agence de développement économique du Sud 54.
Photo ER /Cédric JACQUOT



par Jean-Christophe Vincent





Un badge pour accéder à la déchetterie

Pour accéder à la déchetterie de la zone En Prave, les habitants de la communauté de communes devront désormais disposer d'un badge. Plus de 600 dossiers ont été traités en mairie pour la délivrance du sésame.

La salle du conseil municipal a connu la semaine précédente une fréquentation peu habituelle, avec une file d'attente qui, à certaines heures commençaient sur le trottoir. C'est que, devant leur clavier, a officié pendant 3 jours une équipe mise en place par la Covalom qui gère la déchetterie de la communauté de communes. Perrine Berlot, Fanny Herlich et Thomas Zilliox ont ainsi traité plus d'environ 600 dossiers pour la délivrance d'une carte informatisée. Ce badge permet aux titulaires de venir déposer leurs apports dans les bennes habituelles à la zone En Prave à Allain, dont la fréquentation a augmenté de façon ex-

ponentielle... et serait statistiquement anormale.

Ce nouveau mode de contrôle devra permettre de réduire les dépôts des personnes extérieures à la communauté de communes, les services assurés par la déchetterie locale étant financés par une partie de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les communes concernées par la délivrance, à Allain, du badge d'accès étaient les suivantes : Allain, Crépey, Dolcourt, Germiny, Mont-le-Vignoble, Ochey, Selaincourt et Thuilley.

La collecte se terminant samedi, les personnes qui n'ont pas pu se rendre à la mairie pourront retirer leur badge à Allamps, puis Vannes-le-Châtel. ? Contact : Covalom de Neuves-Maisons, tel 03 83 47 52 84. ■



L'équipe de la Covalom a traité en 3 jours environ 600 dossiers d'inscription.



104 000 emplois dans l'industrie

Les crises successives de l'acier, du charbon et du textile en Lorraine n'ont pas tué l'industrie qui emploie 104 000 personnes. La force symbolique de la fermeture des derniers hauts fourneaux, à l'exception de celui, électrique, qui fonctionne encore chez Riva à Neuves-Maisons, a infusé l'idée de la fin de la sidérurgie en général et de l'industrie en particulier.

À cette légende urbaine, Hervé Bauduin, directeur de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Lorraine, oppose des chiffres : « Le Grand Est compte 300 000 emplois industriels. 104 000 sont en Lorraine dont 52 000 en Moselle. » L'industrie n'a pas disparu, mais le logiciel a changé. « 70 % des entreprises ont moins de 50 salariés », rappelle Hervé Bauduin. Il ne

croit pas à la relocalisation des activités parties pour d'autres cieux, mais plaide pour conforter « celles qui sont là », en « baissant les charges » et en comblant les places vacantes dans les métiers en tension. 70 000 emplois, en effet, ne sont pas pourvus dans l'industrie en France, dont 5 000 en Lorraine.

Foncier disponible

La Lorraine a hérité d'un réseau efficace d'écoles d'ingénieurs, de lycées, de centres de formation. « On forme des entrepreneurs qui s'en vont », regrette Pascal Raggi, enseignant-chercheur en histoire contemporaine à l'université de Lorraine et auteur de *La Désindustrialisation de la Lorraine du fer*, paru aux éditions Classique Garnier. La sidérurgie, qui emploie encore 4 300 personnes,

s'est modernisée. Le textile vosgien a développé des niches de production. L'automobile, l'énergie, la chimie, l'agroalimentaire... sont autant de pistes de développement dans une région où les disponibilités foncières sont importantes. ■



« 70 % des entreprises ont moins de 50 salariés. » Photo RL /Pierre HECKLER

